

LE MAIRE

Saint-Georges-sur-Cher, le 16 mars 2023

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL 22 MARS 2023 – 20H00 – MAIRIE SEANCE OUVERTE AU PUBLIC

Préambule

- Quorum
- Pouvoirs
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Adoption du dernier compte-rendu
- Décisions prises dans le cadre des délégations conférées au maire

1. Présentation de la stratégie financière de la commune par M. Thierry GREGOIRE, Public Impact Management.
2. Approbation des comptes de gestion 2022 (budgets Commune, Commerces et Logements).
3. Approbation des Comptes Administratifs 2022 (budgets Commune, Commerces et Logements).
4. Bilan des opérations immobilières réalisées en 2022.
5. RIFSEEP : ajout de cadres d'emplois et modification d'emploi.
6. Questions diverses.